



VILLENEUVE-SUR-LOT
Direction de la Communication

Communiqué

Jeudi 7 février 2019

Conseil municipal Mardi 12 février, 19h

Le Conseil municipal se réunira exceptionnellement un mardi, le 12 février prochain à 19h, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Lors cette séance, 25 dossiers seront examinés parmi lesquels :

- Le débat portant sur le rapport d'orientation budgétaire.
- Le rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.
- La création de deux emplois de policier municipal.
- Le renouvellement de convention d'accompagnement à l'emploi de 3 clubs sportifs.

Les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public.

Un point presse d'avant conseil est proposé à 14h30 ce même jour, à l'Hôtel de Ville.
Nous vous remercions par avance de votre présence.

ontacts presse

Yannick Lemarchand, Directeur de Cabinet 05 53 41 53 15 / 06 86 07 46 04 - y.lemarchand@mairie-villeneuveurlot.fr
Service Communication 05 53 41 53 94 / 06 80 38 47 70 - n.veron@mairie-villeneuveurlot.fr